

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES  
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION  
OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES  
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE  
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS  
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT  
SANS DISCRIMINATION**

CCW/GGE/V/WG.1/WP.4  
16 juin 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

Cinquième session  
Genève, 16-27 juin 2003  
Point 8 de l'ordre du jour

Groupe de travail sur les restes explosifs des guerres

Informations nécessaires sur les restes explosifs des guerres,  
Vues de la communauté internationale du déminage

Document de travail établi par le Centre international de Genève  
pour le déminage humanitaire

## **Introduction**

1. L'accès à l'information pertinente est indispensable à l'élaboration et à l'efficacité opérationnelle de tout programme de déblaiement et d'éducation relative aux risques conçu pour atténuer les effets des restes explosifs des guerres. Lorsqu'elle est disponible, cette information peut avoir un impact direct et quasi immédiat sur les opérations et contribue à faire en sorte que la menace posée par les restes explosifs des guerres soit effectivement maîtrisée, en atténuant les risques encourus par les civils. Toutefois, le type et le niveau d'information nécessaires varieront en fonction des parties au conflit, de la nature du conflit et de l'emplacement des restes explosifs des guerres. Les données, concernant par exemple la nature des munitions employées et les points visés, sont extrêmement utiles aux organisations qui mènent des opérations de déblaiement et d'éducation relative aux risques après un conflit. Elles permettent de déterminer la taille de l'opération, de définir les moyens nécessaires pour régler le problème, d'estimer les besoins en formation, de mobiliser les ressources et d'établir les priorités.

2. De façon générale, les informations nécessaires aux opérations de déblaiement et d'éducation relative aux risques sont accessibles à la plupart des parties à un conflit. La difficulté consiste à faire en sorte que des données exactes soient diffusées en temps opportun et sous une forme utilisable. Faute de pouvoir obtenir ces renseignements de source militaire, les organisations humanitaires n'ont pas d'autre choix que d'essayer de trouver elles-mêmes les réponses à leurs questions, car l'information est essentielle à la sécurité et à l'efficacité de leurs travaux. Cela a fatalement des conséquences considérables sur le plan des ressources, non seulement en termes de coût des activités de repérage sur le terrain ou de temps consacré à ces travaux, mais aussi peut-être en termes de pertes en vies humaines et de mutilations qui auraient pu sinon être évitées. Lorsque, par manque d'information, des travaux

de repérage sont nécessaires, les risques sont plus élevés qu'un accident se produise parmi la population civile; ne pas savoir ou ne pas être informé qu'une munition a été utilisée peut entraîner la non-transmission de messages importants aux communautés locales, qui se retrouvent face à un danger plus grand. Avec l'appui du Coordonnateur pour la question des restes explosifs des guerres, le Centre international de Genève pour le déminage humanitaire a entrepris une étude sur les informations nécessaires concernant les restes explosifs des guerres<sup>1</sup>. L'objectif de ce rapport était de faire connaître aux États parties ce que les organisations menant des opérations de déblaiement et d'éducation relative aux risques considèrent comme nécessaire à leur information. Les principales conclusions sont résumées dans le présent document de travail.

### **Quelles informations communiquer?**

3. Il existe un certain nombre de domaines dans lesquels la communication d'informations pourrait être utile. Le Centre international de Genève a examiné trois types de données: l'information technique, l'information géographique et l'information relative au marquage.

#### **Information technique**

4. Il s'agit de renseignements détaillés sur les caractéristiques physiques des munitions: type, mode de fonctionnement de la mise à feu, contenu explosif, dangers, présence de dispositifs antimanipulation.

5. S'il y a un élément de chaque munition que les organisations de déminage aimeraient connaître, c'est le mode de mise à feu, que ce soit par un allumeur, un dispositif antimanipulation ou un mécanisme d'autodestruction. Tout détail concernant les dispositifs antimanipulation ou antiperturbation susceptibles d'être incorporés dans des munitions constitue la donnée d'information la plus importante. Le simple fait de connaître la présence de tels dispositifs sur une munition donnée permettra de sauver des vies, en évitant d'employer des procédures d'enlèvement inappropriées. Immédiatement après, par ordre d'importance, viennent les informations concernant le mode de mise à feu (du fait du contact ou de la proximité ou après un certain temps?) et les caractéristiques des mécanismes d'autodestruction, quels qu'ils soient. Comme l'une des personnes interrogées pour l'étude l'a constaté:

«La connaissance des systèmes de mise à feu peut être très importante pour le responsable de l'opération de neutralisation, car l'amorçage est l'élément critique permettant de déterminer si la munition non explosée fonctionne ou non, d'autant plus que certains dispositifs peuvent être plus sensibles que d'autres. De la même façon, la connaissance des dispositifs antimanipulation et des mécanismes antiperturbation et d'autodestruction incorporés dans le système de mise à feu peut dans certains cas s'avérer essentielle pour la sécurité, en particulier lorsqu'il s'agit de savoir où est placée la charge

---

<sup>1</sup> Explosive Remnants of War – Information Requirements, document publié par le Centre international de Genève pour le déminage humanitaire, mai 2003.

ou lorsqu'on prévoit de déblayer des munitions qui peuvent exploser inopinément parce leur délai d'autodestruction est arrivé à son terme<sup>2</sup>.».

6. Le Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur certaines armes classiques a examiné sous tous leurs aspects les procédures dites de «mise hors d'état de fonctionner». Il est compréhensible que les armées montrent peu d'empressement à communiquer les procédures techniques facilitant le diagnostic et la neutralisation des systèmes de mise à feu, et donc l'exploitation potentielle des munitions. Cependant, les organisations de déminage humanitaire préfèrent déblayer les munitions par les moyens conventionnels, qui supposent la destruction de tout ou partie de la munition, en utilisant habituellement une charge explosive, pour neutraliser ou détruire l'engin en question. Notre étude montre qu'il n'est pas essentiel pour ces organisations de connaître toutes les options possibles concernant les procédures de mise hors d'état de fonctionner. Ce qui ne veut pas dire que ces techniques ne sont pas utiles, surtout, par exemple, lorsqu'il s'avère impossible de détruire une grosse bombe tombée au milieu d'un village ou près d'un hôpital. En tout état de cause, les vues exprimées par les organisations de déminage montrent que celles-ci comprennent bien la complexité des questions en jeu, et il appartient aux États parties de décider ce qu'ils peuvent faire pour assurer au cas par cas la diffusion des techniques d'enlèvement des restes explosifs des guerres.

7. De nombreux types de munitions sont couramment utilisés à travers le monde, comme les grenades et les mortiers. Si les risques habituels posés par les munitions explosives ou classiques sont bien connus, on aimerait en savoir plus sur les risques nouveaux et inhabituels, qui peuvent nécessiter l'acquisition et l'utilisation de matériels spéciaux ou la mise au point de nouveaux modes opératoires. Les organisations de déminage aimeraient connaître les risques posés par les munitions, notamment les compositions chimiques inhabituelles, les explosifs combustible-air, les zones de toxicité élevée et de danger «recommandé».

8. Les détails susmentionnés varient selon les munitions. Pour ce qui est, de façon plus générale, du type ou du nombre des munitions utilisées, les organisations de déminage indiquent clairement préférer savoir ce qui a été utilisé. Il devrait être relativement simple pour les parties à un conflit de fournir une liste des munitions employées. Les personnes interrogées pour l'étude du Centre international de Genève ont été à peu près unanimes à considérer comme simplement utile le fait de connaître la quantité de munitions utilisées, par type.

### **Information géographique**

9. Elle concerne l'emplacement des éventuels restes explosifs des guerres, en l'occurrence le point visé par des munitions telles que les sous-munitions et les pièces d'artillerie.

10. Ce type d'information a déjà été communiqué à la communauté du déminage humanitaire dans des situations d'après conflit, comme cela s'est fait au Kosovo et en Afghanistan et commence à se faire en Iraq. L'expérience montre donc que, dans la communication de données géographiques, le facteur le plus important est l'exactitude. Des informations inexactes font

---

<sup>2</sup> Observations supplémentaires formulées par les consultants techniques afghans dans leurs réponses au questionnaire du Centre international de Genève pour le déminage humanitaire, avril 2003.

perdre des ressources précieuses et rares. Des informations exactes font gagner du temps et épargnent des ressources et des vies.

### **Information sur le marquage des munitions**

11. Cette information est utilisée dans les volets «repérage», «éducation relative aux risques» et «déblaiement» des programmes. Elle permet de définir exactement le danger, de recourir aux techniques appropriées et de produire et diffuser des outils pédagogiques fiables pour aider les communautés touchées.

12. L'impact de l'information sur le marquage et les caractéristiques visuelles des munitions dépend jusqu'à un certain point du type de munitions employées et, comme on l'a vu plus haut, les organisations de déminage tiennent à savoir ce qui a été utilisé. Le marquage est considéré comme particulièrement important pour établir un programme d'éducation relative aux risques. S'ils considèrent qu'il importe de connaître le marquage des munitions ayant un contenu inhabituel et toxique ou dangereux, les États ne sont pas tout à fait du même avis en ce qui concerne les munitions classiques.

### **Comment et quand communiquer l'information?**

13. Pour ce qui est des délais, le sentiment général est que l'information doit être communiquée «aussi tôt que possible», les données techniques et relatives au marquage devant être fournies à l'avance et les données géographiques immédiatement après la fin du conflit<sup>3</sup>. Plusieurs personnes interrogées ont annoté leurs réponses ou formulé des observations complémentaires, en soulignant que l'information doit bien entendu être communiquée rapidement, mais qu'il importe avant tout qu'elle soit fiable. Une information inexacte discrédite sa source et fait perdre des ressources précieuses, qui sont utilisées en vain pour la confirmer. La personne responsable du programme au Kosovo en 1999 constate que «des inexactitudes flagrantes ont nui à la crédibilité de l'information, avec pour résultat que des équipes de repérage ont été incapables de localiser tout signe de frappe par bombes à dispersion dans de nombreuses régions où de telles frappes avaient été signalées, ou de frappes effectuées à plusieurs kilomètres de zones prétendument touchées<sup>4</sup>».

---

<sup>3</sup> La possibilité que les données géographiques soient communiquées avant la fin du conflit n'a pas été proposée. Cette décision a été prise pour tenir compte de la réalité de la situation sur le terrain, à savoir que les forces armées ne souhaitent généralement pas indiquer les points visés par leurs munitions tant que le conflit se poursuit.

<sup>4</sup> John Flanagan, *Mitigating the Effects of Cluster Bomb Sub-Munitions*, document établi par la conférence de Pax Christi Irlande sur les restes explosifs des guerres, avril 2003.

14. La forme sous laquelle l'information est reçue dépend jusqu'à un certain point de la localisation et de la structure organisationnelle du programme de déblaiement. Un système informatisé de gestion de l'information, plus ou moins perfectionné, est généralement utilisé, mais les formats varient<sup>5</sup>. De plus, l'information est nécessaire pour effectuer des travaux sur le terrain, c'est-à-dire souvent loin du siège de l'organisation intéressée, dans une zone où il n'est pas toujours possible d'utiliser des ordinateurs portables. Les deux principales solutions retenues supposaient donc l'utilisation soit d'images sur support papier ou vidéo soit d'un mélange de ces deux modes de présentation. Il existe par conséquent une préférence marquée pour la réception d'images sur support aussi bien papier que vidéo. Si les États parties décident de communiquer des informations, il est essentiel que des formats standard soient adoptés et utilisés.

15. En ce qui concerne l'acheminement de l'information, la préférence allait à la transmission par le biais du Service de l'action antimines de l'ONU, d'un centre d'action antimines, puis d'un officier de liaison militaire. Dans la pratique, ces trois options sont souvent utilisées simultanément pendant la période suivant immédiatement la fin d'un conflit. Il convient de noter que d'autres organismes des Nations Unies, dont le PNUD, l'UNICEF et l'UNOPS, proposent aussi des programmes d'action antimines. Cependant, c'est le Service de l'action antimines qui fait fonction d'organe de liaison de l'ONU pour les activités de déminage, et c'est à lui que revient la responsabilité de coordonner ces travaux lorsqu'ils sont effectués dans le cadre d'une opération de maintien de la paix et d'une situation d'urgence. Les organisations ont certes fait connaître leurs préférences, mais il est peut-être plus important qu'elles sachent qui détient l'information requise et comment elles peuvent se la procurer. La meilleure solution serait probablement que l'ONU, les centres d'action antimines et les officiers de liaison militaires conjuguent leurs efforts, afin de servir de centre d'information pour toutes les organisations.

### **Faisabilité et étude d'impact**

16. Tous les types d'information nécessaires visés dans le présent rapport sont immédiatement accessibles aux forces armées aujourd'hui. Lorsque les données requises ne leur sont pas communiquées, les organisations humanitaires doivent se les procurer en recourant aux techniques de repérage dans les zones de danger. Ce qui importe n'est pas tant de savoir si cette information est disponible, mais bien plutôt de comprendre qu'elle est essentielle à la sécurité et à l'efficacité opérationnelles des programmes de déblaiement. La communication de données fiables par les États parties, lorsque cela est nécessaire et sous une forme utilisable, aura un impact direct et quasi immédiat sur les programmes de déblaiement et permettra de limiter les effets sur la situation humanitaire des civils exposés.

-----

---

<sup>5</sup> La plupart des programmes nationaux d'action antimines (85 %) utilisent le système de gestion de l'information de l'action antimines du Centre international de Genève. Les autres programmes nationaux et certaines organisations non gouvernementales se servent de plusieurs systèmes à la fois.